

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 février 2025

Convocation du 6 février 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 15

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 13 février 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de février à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, BELLARD, CULLERIER, EDIN, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme Nathalie LEGRAND donne pouvoir à Mme Vanessa CULLERIER
Mr Dominique CHAPON donne pouvoir à Mr David LUCIEN
Mme Jennifer JOBERT donne pouvoir à Mme Elisabeth MARQUET

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Raphaëlle DESPLATS
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 06/02/2025

Affichage : 13/02/2025

Secrétaire de séance : Mme Sylvie HEUVELINE

OBJET : FINANCES – OUVERTURE DE CREDITS DU BP 2025

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du prochain budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, soit :

COMPTE	MONTANT
2131 – Bâtiments publics	20 000 €
2132 - Bâtiments privés	5 428 €
2151 – Réseaux de voirie	62 500 €
2152 – Installations de voirie	1 250 €
2184 – Matériel de bureau et mobilier	1 625 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	14 925 €

A l'unanimité le Conseil Municipal donne son accord.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

